



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet mis en délibération : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Le jeudi 30 mars 2023 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 24 mars 2023.

ETAIENT PRESENTS : 48

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Monsieur Emmanuel BAVIERE, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Madame Emmanuelle BONNEHON, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Monsieur Sébastien POIDATZ, Madame Marie-Laure FOUASSIER, Madame Cathy VEILLET, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Philippe MARAVAL, Monsieur Bertrand AUCLAIR, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Agathe RINAUDO, Madame Constance PELAPRAT, Madame Marie-Noëlle CHAROY, Monsieur Denys ALAPETITE, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Monsieur Bertrand RUTILY, Monsieur Remi LESCOEUR.

EXCUSES REPRESENTE(S) : 6

Monsieur Jean-Claude MARQUEZ qui a donné pouvoir à M. Emmanuel BAVIERE, Madame Armelle GENDARME qui a donné pouvoir à M. Pascal LOUAP, Madame Dorine BOURNETON qui a donné pouvoir à M. Claude ROCHER, Monsieur Hilaire MULTON qui a donné pouvoir à M. Antoine DE JERPHANION, Monsieur Evangelos VATZIAS qui a donné pouvoir à Mme Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN qui a donné pouvoir à M. Bertrand RUTILY.

ABSENTS : Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT.

Madame Laurence DICKO a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Mme Christine LAVARDE-BOEDA, Conseiller municipal, rapporteur.

« Mes chers collègues,

L'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice clos et des restes à réaliser avant l'adoption du compte administratif s'il est possible d'estimer les résultats à l'issue de la journée complémentaire.

La Ville a été retenue en juillet 2019 par le ministère de l'Action et des comptes publics pour l'expérimentation du compte financier unique (CFU), qui a vocation à devenir, si le législateur le confirme, la nouvelle présentation des comptes locaux.

Lors du prochain conseil municipal, le CFU de l'exercice 2022, le premier de la collectivité, sera présenté. Les résultats seront alors définitivement arrêtés et, le cas échéant, des ajustements d'affectation seront obligatoirement effectués.

La reprise anticipée est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre (documents annexés à la délibération). Ces documents ont été validés par le Comptable public.

Par ailleurs, lors du passage à la M57 au 1^{er} janvier 2021 et dans le cadre de la démarche de fiabilisation des comptes, la Ville a mis en exergue une écriture non conforme de 1 730 764,94 € dans l'affectation des résultats de 2005 repris en 2006. Cette situation, héritée du passé, a fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal du 18 mars 2021 approuvant l'apurement et l'étalement du compte 1069 sur une durée de 10 ans. La reprise anticipée tient compte de cette correction.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de reprendre par anticipation les résultats 2022, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture estimé 2022 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2023.

1) Budget principal

Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement.

Le résultat propre à l'exercice 2022, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est de 7 171 200,59 €.

En ajoutant à ce résultat le report à nouveau excédentaire de l'exercice 2021 de 22 483 388,86 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 29 654 589,45 €.

Le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports.

L'exécution de la section d'investissement au terme de l'exercice 2022 se solde par un excédent de 247 488,81 €. A ce montant, il convient d'ajouter le solde déficitaire d'investissement reporté de l'exercice 2021 de 9 262 048,04 € pour obtenir le déficit d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2022, soit 9 014 559,23 €.

Conformément à la délibération du 18 mars 2021 de l'étalement de l'apurement du compte 1069 sur 10 ans, le résultat d'investissement est retraité de 173 076,49 € (correspondant à la différence entre le résultat d'investissement du compte 1069 cumulé fin N-1, soit 1 557 688,41 € et l'étalement de l'apurement du compte en 2022, soit - 1 384 611,92 €).

Après prise en compte des reports (0 € en dépenses), le déficit d'investissement s'élève à 9 187 635,72 €.

L'affectation du résultat

Je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 29 654 589,45 € de la manière suivante :

- **9 187 635,72 € en réserves de la section d'investissement** pour couvrir le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports,
- **20 466 953,73 € en report à nouveau complémentaire** en section de fonctionnement.

2) Budget annexe Publications

Ce budget ne comprend que des opérations en section de fonctionnement. Le résultat propre à l'exercice 2022, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est excédentaire de 38 448,60 €. En ajoutant à ce résultat le report à nouveau excédentaire de l'exercice 2021 de 18 418,60 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 56 867,20 €.

Je vous propose de reporter à nouveau cet excédent en fonctionnement, soit 56 867,20 €.

3) Budget annexe Locations immobilières

Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement.

Le résultat propre à l'exercice 2022, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est de 6 345,95 €.

En ajoutant à ce résultat le report à nouveau excédentaire de l'exercice 2021 de 303 526,89 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 309 872,84 €.

Le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports.

L'exécution de la section d'investissement au terme de l'exercice 2022 se solde par un excédent de 55 249,62 €. A ce montant, il convient d'ajouter le solde excédentaire d'investissement reporté de l'exercice 2021 de 34 093,44 € pour obtenir un excédent d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2022 de 89 343,06 €.

Après prise en compte des reports (0 € en dépenses), l'excédent d'investissement s'élève à 89 343,06 €.

L'affectation du résultat

Je vous propose de reporter à nouveau les soldes de chacune des sections, soit un solde excédentaire de 309 872,84 € en fonctionnement et un solde excédentaire de 89 343,06 € en investissement (soit un résultat global de 399 215,90 €).

4) Piscine Patinoire

Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement.

Le résultat propre à l'exercice 2022, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est déficitaire de 77 626,69 €.

En ajoutant à ce résultat le report excédentaire de l'exercice 2021 de 87 641,28 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 10 014,59 €.

Le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports.

L'exécution de la section d'investissement au terme de l'exercice 2022 se solde par un excédent de 159 875,61 €.

À ce montant, il convient d'ajouter le solde excédentaire d'investissement reporté de l'exercice 2021 de 5 862,95 € pour obtenir un excédent d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2022 de 165 738,56 €.

Après prise en compte des reports (0 € en dépenses), l'excédent d'investissement s'élève à 165 738,56 €.

L'affectation du résultat

Je vous propose de reporter à nouveau les soldes de chacune des sections, soit un solde excédentaire de 10 014,59 € en fonctionnement et un solde excédentaire de 165 738,56 € en investissement (soit un résultat global de 175 753,15 €). »

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5,

Vu la délibération n°1 du Conseil municipal du 18 mars 2021 relative à l'apurement et étalement du compte 1069 conformément au passage à la M57,

Vu l'instruction M57,

Vu l'état des restes à réaliser 2022,

Vu l'extrait du compte financier unique provisoire (CFU) de 2022,

Vu l'avis de la Commission des Finances et des Affaires Economiques du 27 mars 2023,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : La reprise anticipée des résultats pour l'exercice 2022 est approuvée.

Article 2 : Le résultat de fonctionnement cumulé de clôture de l'exercice 2022 pour le Budget Principal est de 29 654 589,45 €. Il est affecté en réserves pour 9 187 635,72 € et en report à nouveau en fonctionnement pour le solde, soit 20 466 953,73 €.

Article 3 : Le résultat de fonctionnement cumulé de clôture de l'exercice 2022 pour le Budget annexe

Publications est de 56 867,20 €. Il est affecté en report à nouveau en fonctionnement en totalité, soit 56 867,20 €.

Article 4 : Les résultats de fonctionnement et d'investissement de clôture de l'exercice 2022 pour le budget annexe Locations immobilières sont affectés en report à nouveau en fonctionnement pour 309 872,84 € et en report à nouveau en investissement pour le solde, soit 89 343,06 €

Article 5 : Les résultats de fonctionnement et d'investissement de clôture de l'exercice 2022 pour le budget annexe Piscine Patinoire sont affectés en report à nouveau en fonctionnement pour 10 014,59 € et en report à nouveau en investissement pour le solde, soit 165 738,56 €.

Adopté à l'unanimité

Pour : 54

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 4 avril 2023
N° 092-219200128-20230330-136441-DE-1-1

Pour copie conforme,
le Maire,



CA 2022 - RESULTATS (mouvements réels + ordre)

Budget Principal 2022	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	283 911 845,13	291 083 045,72	7 171 200,59		
Résultat reporté		22 483 388,86	22 483 388,86		
Total	283 911 845,13	313 566 434,58	29 654 589,45 a		
Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement			29 654 589,45 c		
Investissement	94 417 540,02	94 665 028,83	247 488,81	0,00	
Solde d'investissement reporté	9 262 048,04		-9 262 048,04		
Délib 1069- RI cumulé fin N-1	1 557 688,41		-1 557 688,41		
Délib 1069- Etalement de l'apurement du compte 1069 sur 10 ans	-1 384 611,92		1 384 611,92		
Total	103 852 664,55	94 665 028,83	-9 187 635,72 b		
Besoin de financement cumulé avec reports			-9 187 635,72 d		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			20 466 953,73 a+b		
Fonds de roulement net de clôture			20 466 953,73 c+d		
Affectation du résultat :					
Report à nouveau en fonctionnement		20 466 953,73			
dont solde des restes à réaliser en fonctionnement		0,00			
dont disponible pour le financement de la DM1		20 466 953,73			
Affectation en réserves au compte 1068		9 187 635,72			
Report à nouveau en investissement	9 187 635,72				
Vérification	9 187 635,72	29 654 589,45			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)	20 466 953,73		0,00		

Budget Annexe - Publications 2022	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	623 165,60	661 614,20	38 448,60		
Résultat reporté		18 418,60	18 418,60		
Total	623 165,60	680 032,80	56 867,20 a		
Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement			56 867,20 c		
Investissement			0,00		
Solde d'investissement reporté			0,00		
Total	0,00	0,00	0,00 b		
Besoin de financement cumulé avec reports			0,00 d		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			56 867,20 a+b		
Fonds de roulement net de clôture			56 867,20 c+d		
Affectation du résultat :					
Report à nouveau en fonctionnement		56 867,20			
Affectation en réserves au compte 1068					
Report à nouveau en investissement		0,00			
Vérification	0,00	56 867,20			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)	56 867,20		0,00		

Budget Annexe Locations immobilières 2022	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	332 521,72	338 867,67	6 345,95		
Résultat reporté		303 526,89	303 526,89		
Total	332 521,72	642 394,56	309 872,84 a		
Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement			309 872,84 c		
Investissement	2 288,38	57 538,00	55 249,62		
Solde d'investissement reporté		34 093,44	34 093,44		
Total	2 288,38	91 631,44	89 343,06 b		
Besoin de financement cumulé avec reports			89 343,06 d		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			399 215,90 a+b		
Fonds de roulement net de clôture			399 215,90 c+d		
Affectation du résultat :					
Report à nouveau en fonctionnement		309 872,84			
Affectation en réserves au compte 1068		0,00			
Report à nouveau en investissement	0,00	89 343,06			
Vérification	0,00	399 215,90			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)	399 215,90		0,00		

Budget Annexe Piscine-Patinoire 2022	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	2 181 044,41	2 103 417,72	-77 626,69		
Résultat reporté		87 641,28	87 641,28		
Total	2 181 044,41	2 191 059,00	10 014,59 a		
Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement			10 014,59 c		
Investissement	7 115 016,16	7 274 891,77	159 875,61		
Solde d'investissement reporté	0,00	5 862,95	5 862,95		
Total	7 115 016,16	7 280 754,72	165 738,56 b		
Besoin de financement cumulé avec reports			165 738,56 d		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			175 753,15 a+b		
Fonds de roulement net de clôture			175 753,15 c+d		
Affectation du résultat :					
Report à nouveau en fonctionnement		10 014,59			
Affectation en réserves au compte 1068					
Report à nouveau en investissement		165 738,56			
Vérification	0,00	175 753,15			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)	175 753,15		0,00		